

Compte-rendu de la 5^{ème} réunion du Réseau d'expertise scientifique et technique (REST) du Centre de ressources EEE 19 octobre, Clermont-Ferrand

Actualités nationales



Equipe de mise en œuvre du CDR EEE – OFB & Comité français de l'UICN

• Présentation des travaux en cours et à venir

Equipe du Centre de ressources EEE, présentation téléchargeable [ici](#)

1. Guide sur le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes – Madeleine Freudenreich (Comité français de l'UICN)

Le CDR EEE, en collaboration avec SUEZ Recyclage Valorisation France publiera début 2022 un guide technique pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes issus d'intervention de gestion. [Initié en 2020](#) et mobilisant au sein d'un comité de relecture une trentaine de contributeurs de métropole et d'outre-mer, cet ouvrage a pour objectif d'optimiser la valorisation des déchets végétaux exotiques envahissants issus des opérations de régulation. Il doit répondre à la fois aux questions des gestionnaires concernés par les EEE et à celles des plateformes de traitement des déchets verts. Les informations disponibles sur les différents traitements à envisager pour une soixantaine d'espèces ont été compilées dans un tableau, qui sera également disponible en ligne, et des recommandations par grands types d'espèces ont été formulées. La rédaction et l'intégration des retours du comité de relecture sont terminés et le maquettage est en cours. La publication est prévue pour janvier 2022.



2. Éclairage scientifique – Clara Singh (Comité français de l'UICN)

Nouvelle production du CDR EEE, les « éclairages scientifiques » cherchent à répondre à une question sur un thème spécifique et constituent un porter à connaissance en synthétisant les informations issues de la communauté scientifique et de les rendre accessibles aux gestionnaires et décideurs dans un document d'une trentaine de pages. Le sujet retenu pour le premier éclairage a été : « [Changement climatique et EEE : quels impacts et conséquences pour la gestion des EEE ?](#) ». La rédaction est en cours et mobilise un comité de relecture associant les membres du REST, du réseau EEE outre-mer et du Life Natur'Adapt ayant manifesté leur intérêt pour le projet. Le document fera l'objet d'un maquettage professionnel et sa publication est prévue pour le 1^{er} trimestre 2022.



Un webinar a été organisé le 4 novembre avec le programme LIFE Natur'Adapt pour présenter les premiers résultats de ce travail : [Changement climatique et espèces exotiques envahissantes – Webinar #11 LIFE Natur'Adapt](#). Pendant une heure, différentes questions traitées dans l'éclairage ont été présentées à une centaine de participants.

3. **Formation** – Emmanuelle Sarat (Comité français de l’UICN)



Depuis 2020, un cycle de formation sur les EEE piloté par le Centre de ressources EEE est proposé dans le catalogue de formation professionnelle de l’OFB. Ce cycle s’articule autour de 3 sessions s’adressant à des thématiques et régions géographiques variées : une session sur les espèces non indigènes (ENI) marines (2020, 2022), une consacrée à la prévention et la gestion des EEE en métropole (2021, 2023) et une en outre-mer (Antilles 2021, Océan Indien 2022). Ces formations doivent répondre aux exigences de la certification QUALIOPI à laquelle est soumise l’OFB en tant

qu’organisme de formation et mobilisent des méthodes de pédagogie active et un nombre restreint de formateurs. En 2021, deux sessions ont été organisées : une à [Saint-Martin \(Antilles française\)](#) en fin mai et une à [Bailleul \(Hauts-de-France\)](#) fin septembre. 25 participants ont ainsi pu être formés en outre-mer et en métropole. En parallèle, des actions de formations sur les ENI ont également été engagées entre le CDR EEE et l’école nationale supérieure des affaires maritimes (ENSAM). Un module de 3h sur les ENI (enjeux, réglementation, prévention et biosécurité) a été développé dans le cadre d’un séminaire Police de l’environnement en mer rassemblant 70 participants (douanes, affaires maritimes, gendarmerie, CACEM, OFB, DDTM, etc.).

Pour en savoir plus sur les actions menées par le CDR EEE sur le milieu marin : voir [présentation réalisée lors de l’atelier DCSMM](#) du 14 octobre 2021.

Les membres du REST souhaitant développer des formations sur les EEE peuvent se faire conseiller et accompagner par l’équipe du CDR EEE. Par ailleurs, certains supports de formation sont disponibles sur le site internet du CDR EEE (<http://especies-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/supports-formation/>).

4. **Prochaines grandes actions** – Emmanuelle Sarat (Comité français de l’UICN)

L’année 2022 sera marquée par plusieurs publications, dont le guide sur les déchets, l’éclairage scientifique et un quatrième volume de retours d’expériences de gestion. La rédaction d’un nouveau volume de la collection *Comprendre pour agir* (CPA) sur les ENI marines sera engagée (publication prévue en 2024), ainsi qu’une mise à jour de la synthèse réglementaire réalisée en 2015 (CPA vol 1). En termes d’animation de réseau, deux journées d’échanges techniques seront organisées dans les prochaines années : une dédiée au Crabe bleu en Méditerranée (2022), et une autre réunissant une communauté de gestionnaires francophones (2023). Le cycle de formation se poursuivra (voir plus haut).

Comme chaque année, un bilan d’activité détaillant les actions du CDR EEE sera prochainement publié.

• **Vers un appel à projets de recherche-action sur les EEE**

Emmanuelle Sarat (UICN Comité français), présentation téléchargeable [ici](#)

D’importantes évolutions ont eu lieu depuis le programme INVABIO (2003 – 2006), avec la création de politiques européennes et nationales et la mise en place d’une réglementation spécifique, créant un contexte favorable à l’émergence d’un nouvel appel à projets de recherche. Dans cette optique, les membres avaient participé à un atelier lors de la précédente réunion du REST pour construire des bases communes d’un appel à projets de recherche-action sur les EEE ([voir présentation du projet du 26/05/21](#)). Cet atelier a été répliqué avec les membres du réseau EEE en outre-mer en mai 2021.

Plus de 330 contributions, émanant des 80 participants aux ateliers organisés avec le REST et le réseau EEE en outre-mer, ont été recueillies pendant ces ateliers. Les objectifs, les thématiques et les critères de sélections pour un éventuel appel à projets ont été synthétisés et présentés sous la forme de nuage de mots. L’analyse de ces informations se poursuit et alimente la rédaction d’une première proposition d’appel à projets qui sera transmise début 2022 au REST, au réseau EEE OM et au GDR Invasions

biologiques, puis partagée aux organismes susceptibles de financer cet appel à projets (OFB, MTE, etc.).

La première recommandation [de la mission d'information parlementaire sur les EEE qui s'est tenue entre mars et juin 2021](#) concerne le financement d'un programme de recherche-action. Elle conforte le besoin d'un programme de recherche-action sur les EEE déjà bien identifié par le CDR EEE et le réseau EEE en outre-mer et pourra servir de levier d'appui pour faciliter la recherche de financements.

Des liens devront être instaurés avec d'autres projets en cours, comme par exemple celui concernant la mise en place de sites pilotes pour la gestion mené par la FCEN ou les projets de recherche-gestion menés par le réseau EEE des Pays de la Loire. À ce stade, les principaux financeurs potentiels identifiés sont l'OFB, le MTE, mais d'autres acteurs comme la fondation de recherche sur la biodiversité (FRB) et le Ministère de la recherche doivent être approchés.

Les membres qui souhaiteraient participer à la relecture de la proposition d'appel à projet sont invités à se manifester auprès d'Emmanuelle Sarat (emmanuelle.sarat@uicn.fr).

- **Proposition d'articulation entre le Centre de ressources national et les coordinations territoriales**

Clara Singh et Emmanuelle Sarat (UICN Comité français), présentation téléchargeable [ici](#)

Depuis 2017, la France dispose d'une [stratégie nationale relative aux EEE](#) (SN EEE) en cours de déclinaison au niveau régional. Des coordinations territoriales s'installent et développent leurs propres outils d'animation, notamment des sites internet et la mise à disposition de retours d'expérience de gestion. L'apparition de ces nouvelles sources d'informations et la multiplication des contenus diffusés a été cause questionnements au sein de la communauté d'acteurs impliqués sur les EEE, portant sur la coordination au sein de ce réseau d'information grandissant et la répartition des rôles, en particulier entre l'échelle nationale et la régionale. Il s'agissait de l'émergence d'un besoin d'articulation et de mutualisation entre les outils régionaux et ceux du Centre national de ressources. C'est pourquoi, deux notes de propositions d'articulation à destination des coordinations régionales ont été rédigées.

La première porte sur une articulation entre les sites internet régionaux et celui du CDR EEE. Rédigée avec la FCEN, dans le cadre de ses missions d'appui au développement et à la coordination d'animations régionales pour une déclinaison territoriale de la SN EEE (action 12.1), elle propose des liens entre les différents sites internet et un modèle d'architecture pour les sites territoriaux.

→ [Consultez la note d'articulation pour les sites internet](#)

La seconde, produite par le Centre de ressources EEE en lien avec le REST, propose une articulation entre les différentes échelles géographiques pour la production et la valorisation de retours d'expériences (REX) en France. Un circuit d'information entre les coordinations territoriales et le CDR EEE ainsi que des critères de priorisation des REX à l'échelle nationale sont ainsi proposés. La [trame des REX](#) du CDR EEE est maintenant disponible en ligne, ainsi qu'[un tableau de suivi des derniers REX en cours](#).

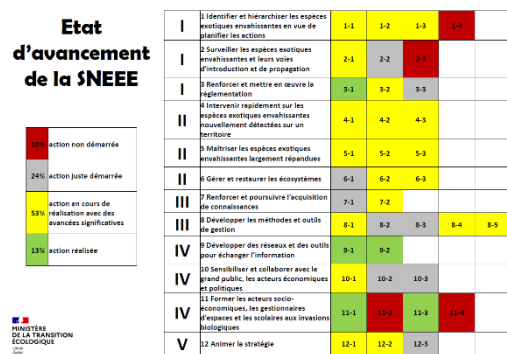
→ [Consultez la note d'articulation pour les retours d'expérience](#)

Il est rappelé que le CDR EEE n'a pas vocation à coordonner les initiatives régionales. Pour éviter la redondance des ressources et des outils et faciliter leur accès aux acteurs concernés, le CDR EEE et les coordinations territoriales doivent exercer une vigilance conjointe et continuer à échanger régulièrement des informations.



- **Avancement de la stratégie nationale relative aux EEE et identification d'actions prioritaires**

François Delaquaize (Ministère de la Transition écologique) présentation téléchargeable [ici](#)



Depuis son lancement en 2017, beaucoup d'actions de la SN EEE ont été démarrées, parfois simultanément, et leur mise en œuvre se heurte à diverses difficultés. L'absence de calendrier et d'indicateurs de réalisation, associés à des besoins accrus de financements constituent des freins particulièrement importants à un développement optimal espéré. Un état d'avancement réalisé par le MTE est présenté. Sur les 38 actions de la SN EEE, 4 n'ont pas encore été démarrées, 9 sont seulement démarrées, 20 sont en cours de réalisation, avec des avancées significatives et 5 sont réalisées. L'objectif 9 est le seul complètement atteint, avec la

création du CDR EEE et la formalisation du réseau national d'acteurs qu'il anime. Le manque de moyens humains et financiers ne permettant pas d'avancer de front sur toutes ces actions, une priorisation des futures tâches à mettre en œuvre est nécessaire. Cette priorisation doit par ailleurs prendre en compte la mise en place du plan d'action sur les voies prioritaires (obligation européenne) et de la nouvelle stratégie nationale biodiversité (SNB3) qui sera publiée début 2022.

Les membres du REST sont sollicités par un sondage en ligne pour identifier les objectifs qui, selon eux, sont prioritaires à mener pour redéployer la SN-EEE. Un bilan détaillé de la SN-EEE sera prochainement réalisé à la demande du MTE et en réponse aux recommandations de la mission parlementaire sur les EEE. Les données récoltées lors du sondage en ligne seront analysées ultérieurement, après une seconde étape de consultation auprès des membres.

Les premiers résultats de ce sondage montrent déjà une volonté affirmée de prévention et d'anticipation du risque d'invasion, en concentrant les efforts sur l'intervention rapide et la surveillance des EEE nouvellement détectées sur le territoire français. La mise en place d'une liste d'espèces prioritaires est donc primordiale pour avancer sur ces objectifs. La maîtrise des EEE largement répandues apparaît en dernière position de ce premier classement et correspond davantage à des priorités territoriales dont la définition doit être poursuivie à l'échelle adéquate. Concernant l'élaboration d'une liste d'espèces largement répandues à gérer prioritairement sur le territoire, le sondage réalisé auprès des membres ne donne pas entière satisfaction, ce choix étant directement lié au contexte local de la gestion. Il est en revanche proposé d'identifier les espèces pour lesquelles un besoin de retour d'expériences de gestion est exprimé.

Actualités des membres

- **Création de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine**

Marilou Mottet (Fredon France), présentation téléchargeable [ici](#)



OBSERVATOIRE DES ESPECES
A ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

En juillet 2021, le Plan National Santé Environnement 4 « un environnement, une santé » a étendu les missions de l'Observatoire des ambrosies à d'autres espèces à enjeu pour la santé humaine dans le cadre de son action 10 : *Lutter contre les espèces nuisibles et envahissantes, dont le moustique, par des méthodes compatibles avec le développement durable*. L'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine (EESH) poursuit ainsi les missions menées par la FREDON France sur les ambrosies, complétées par de nouveaux axes de travail sur les EESH. Il s'agit d'un observatoire « chapeau » sous lequel se retrouvent l'Observatoire des ambrosies (ambrosie-risque.info - qui remplace ambrosie.info), des chenilles processionnaires (chenille-risque.info) et autres espèces susceptibles de porter atteinte à la santé humaine (plantes-risque.info). Chaque observatoire possède un comité technique dédié qui se réunit deux fois par an. Les espèces considérées EESH à ce jour sont : 3 espèces d'ambrosies (classées par le [décret n° 2017-645](#)) ; 2 espèces de chenilles processionnaires (du pin et du chêne, classement prévu en 2022) et 58 espèces végétales (classées par l'[arrêté du 4 septembre 2020](#)) pour lesquelles des actions de communication et de prévention sont prévues. Les ambrosies et les chenilles

proessionnaires n'étant pas des EEE, un plan de gestion national leur sera appliqué. Certaines des espèces nuisibles à la santé humaine étant également des EEE, une coopération active avec le CDR EEE est indispensable. Les deux dispositifs ont ainsi prévu d'échanger plus régulièrement sur leurs actions lors des réunions des comités techniques de l'Observatoire et du REST.

Pour plus d'informations sur les objectifs de nouvel observatoire : <https://especes-risque-sante.info/qui-sommes-nous/>

- **Mise en place d'un protocole de contrôle de la Tortue de Floride dans la Drôme**

Raphaël Perez (OFB, SD 26) et Nathalie Daurade (DDPP26), présentation téléchargeable [ici](#)

La Tortue de Floride, *Trachemys scripta elegans*, est une espèce réglementée. La prise en charge des individus une fois découverts dans le milieu naturel soulève de nombreuses questions. En effet, tout spécimen signalé à l'Administration ne peut être conservé par le découvreur, ni être remis dans le milieu naturel. Si beaucoup de ces animaux peuvent être confiés à des centres spécialisés, les quotas d'accueil de ces établissements peuvent vite être dépassés et des solutions doivent donc être trouvées pour le placement des individus surnuméraires récupérés. Face à ces difficultés, le service départemental de l'OFB propose de s'appuyer sur l'Article L.211-21 du Code rural et de la pêche maritime, pour permettre de la mise en place d'un délai de garde par les services de la mairie, avant de procéder à la cession ou à l'euthanasie par les services vétérinaires. Une fiche d'identification à destination des communes et un modèle d'arrêté municipal type ont été proposés dans le cadre de ce protocole, qui n'a pas encore été expérimenté.

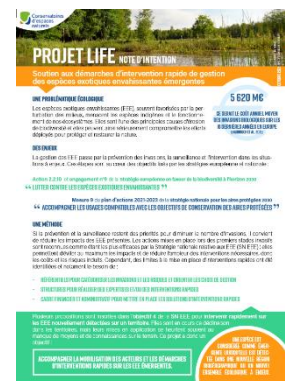


Une expertise juridique pour l'utilisation envisagée de l'article L.211-21 est recommandée par le REST pour s'assurer que les conditions de mise en œuvre sont bien applicables aux EEE. Concernant le délai de garde par les services municipaux, des arrêtés devront être pris pour autoriser la détention de cette espèce. Il est rappelé par les intervenants que le protocole proposé ne concerne que la Tortue de Floride et doit répondre à la surcharge des centres de placement de la Drôme. Des actions de sensibilisation devront être menées auprès des mairies et des vétérinaires sur la question de l'euthanasie d'EEE réglementées.

- **Projet LIFE pour soutenir les démarches d'intervention rapide de gestion des EEE**

Sylvie Varray (Fédération des CEN), présentation téléchargeable [ici](#)

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) travaille au montage d'un projet Life pour améliorer la gestion des EEE émergentes. Coordonné par la FCEN pour les acteurs des territoires et en lien avec des partenaires nationaux et scientifiques, ce projet cible 3 objectifs opérationnels : (A) Préparer l'intervention rapide, de la planification au suivi ; (B) Accompagner le déploiement de « cellules EEE » et (C) Expérimenter des démarches innovantes de gestion. Le programme Life permettrait de financer des actions pour intervenir plus rapidement sur les EEE nouvellement détectées sur un territoire (les nouvelles espèces mais aussi les fronts de colonisation et/ou nouvelles populations d'espèces déjà présentes), avec un financement allant jusqu'à 50 % par l'Union européenne. Pour répondre aux critères du LIFE, les espèces visées seraient principalement celles visées par le règlement européen, et des précisions seront demandées quant à la possibilité d'ajouter des espèces issues de listes nationales ou régionales. Une consultation des partenaires potentiels est en cours, pour un dépôt de candidature au printemps 2022 et une mise en œuvre mi-2023.



Une [note](#) a été rédigée et les financeurs ou partenaires intéressés sont appelés à se manifester auprès de Sylvie Varray (sylvie.varray@reseau-cen.org).

Pour plus d'informations sur ce projet LIFE EEE : <https://reseau-cen.org/fr/les-programmes/especes-exotiques-envahissantes/le-projet-life-eee>

- **Intégration des enjeux d'EEE dans la démarche TEN**

Martin Bé (ARRA²), *présentation téléchargeable* [ici](#)

Territoires engagés pour la nature (TEN) est un dispositif national du plan biodiversité de juillet 2018, qui identifie les collectivités comme acteurs principaux de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Décliné et adapté en région par des collectifs régionaux, la démarche est portée en Auvergne-Rhône-Alpes par un collectif composé de de la DREAL, du Conseil Régional, de l'OFB et des 3 agences de l'eau du territoire (Loire-Bretagne, Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse). La mission d'animation est portée par l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²). La reconnaissance TEN fait sur la base d'un [dossier de candidature accessible en ligne](#). Les collectivités lauréates bénéficient d'une valorisation nationale et régionale de leurs engagements envers la biodiversité, mais également d'un accompagnement technique pour faire émerger leurs projets, en s'appuyant sur un collectif de partenaires. Parmi les lauréats, certains portent des actions sur les EEE, comme Loire Forez Agglomération, qui souhaite créer une cellule de veille relative aux EEE, ou la Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance qui met en place des actions de gestion d'EEE. Pour l'accompagnement de ces territoires sur la thématique, des liens seront à renforcer entre les coordinations EEE et les réseaux d'expertise. Via ce réseau des TEN, de nouveaux territoires pilotes et des retours d'expériences sur les EEE pourront contribuer dans les prochaines années à alimenter le corpus d'information sur la gestion des EEE. Par ailleurs, ce programme TEN peut également constituer un relais auprès des territoires pour développer des actions concernant les EEE.



Des synergies entre les TEN et les autres dispositifs engagés pour la nature sont envisagées. En plus de ce dispositif concernant les collectivités, l'initiative "Engagés pour la nature" est déclinée en deux autres programmes, pour les entreprises et pour les partenaires (associations environnementales, culturelles, sportives, d'élus ou d'entreprises, mouvements de jeunesse, syndicats de salariés, etc.).

- **Expérimentations de gestion menées par la Compagnie nationale du Rhône (CNR)**

Nicolas Rabin et Romain Brusson (CNR), *présentation téléchargeable* [ici](#)



Au cours de ces dernières années, la CNR a lancé des expérimentations de méthodes de contrôle d'une dizaine d'EEE : *Ambrosia artemisiifolia*, *Falopia sp.*, *Ludwigia sp.*, *Acer negundo*, *Robinia pseudoacacia*, *Amorpha fructicosa*, *Arundo donax*, *Buddleja davidii*, *Solidago gigantea*, *Ailanthus altissima*, *Pistia stratiote*, *Alternanthera philoxeroides*. Sur la commune d'Avignon, des expérimentations sont en cours sur *Amorpha fructicosa* pour maîtriser la présence de l'espèce qui colonise les perrés historiques des quais de l'Oulle. En 2017, la CNR s'est rapprochée de la société ARBEAUSOLution pour expérimenter différentes techniques de dévitalisation en adéquation avec leur politique « zéro phytosanitaire ». L'application des patchs avec solution acido-saline sur les souches donne des résultats intéressants avec une dévitalisation de près de 80 %. Toutefois, cette méthode très chronophage reste difficile à appliquer à grande échelle. La pose de bâches « CUTEX » (avec un film métallique à l'intérieur) serait dans ce cas plus adaptée et les expérimentations devront se poursuivre pour mieux évaluer l'efficacité de cette technique et la résistance des bâches dans le temps.

Un retour d'expérience de gestion pourra être produit avec le CDR EEE et une [vidéo \(présentée lors de la plénière\)](#) a été mise en ligne dans le cadre de la valorisation des expérimentations de la CNR.

Il est rappelé que les substances possédant une action dévitalisante sont considérées comme ayant une action phytosanitaire et de ce fait, leur usage doit être approuvées au niveau européen. Une homologation est donc nécessaire pour leur utilisation en tant que méthode de gestion. C'est le cas pour l'utilisation de chlorure de sodium, mais aussi l'ail ou les huiles essentielles. Un groupe de travail pourra être mobilisé au sein du REST pour partager les retours disponibles sur l'utilisation de ces produits.

- **Bilan et perspectives du LIFE CROAA**

Jean Secondi (Université d'Angers), présentation téléchargeable [ici](#)



Le LIFE CROAA concerne deux amphibiens exotiques envahissantes : la Grenouille taureau et le Xénope lisse. Coordonnées par la Société herpétologique de France (SHF), 8 structures partenaires sont mobilisées dans le cadre de ce projet LIFE, pour un budget de 3,4 M€ sur une période de 6 ans (2016-2022). Les principaux résultats du programmes sont présentés, notamment les actions de communication (organisation de colloques et de journées techniques, [élaboration de fiches techniques](#) et d'un futur guide de gestion, création de l'outil de détection précoce GéoNature-Citizen) et de sensibilisation auprès du grand public et des terrariophiles ([mallette pédagogique](#), [vidéos de vulgarisation](#)). Le LIFE a également permis le maintien des efforts de contrôle des petits noyaux de population de Grenouille taureau, même si l'éradication initialement souhaitée ne sera pas atteinte. De nouvelles méthodes de captures ont été testées ([Lorrain-Soligon et al., 2021](#)) et les données de distribution des deux espèces ont été actualisées. Plusieurs travaux scientifiques ont été menés : réalisation de cartes de connectivité ([Vimercati, Kruger & Secondi, 2021](#)) ; étude des réponses évolutives anti-prédateur ([Secondi et Raux, 2020](#)) ; conditions de coexistence ; phénologie des déplacements terrestres du Xénope. Le confinement de la principale population française de Xénope semble inatteignable à ce jour. Pour améliorer leur efficacité, les futures techniques de gestion devront intégrer les réponses évolutives des espèces natives et du Xénope et jouer sur les processus qui favorisent la coexistence entre la population invasive et les espèces natives (complexité structurelle de l'habitat). Par ailleurs, l'écosystème colonisé par la Grenouille taureau autour de Bordeaux est fortement modifié par d'autres EEE, et un besoin de connaissances complémentaires est nécessaire pour mieux évaluer les conséquences des actions de gestion de cet amphibien sur les autres EEE et les espèces autochtones présentes dans ce milieu.

*Rédaction du compte-rendu : Madeleine Freudenreich
Relectures : Emmanuelle Sarat, Alain Dutartre, Clara Singh et Jean Secondi*

Version du 17 décembre 2021

Liste des participants présents sur place (31 personnes)



Prénom, Nom	Structure
Arnaud ALBERT	OFB
Marie ANGOT	CEN Hauts-de-France
Florence BALEYDIER	DDT42
Martin BE	ARRA ²
Mireille BOYER	AQUABIO
Florentin BRARD	CPIE des Pays Creusois
Romain BRUSSON	Compagnie nationale du Rhône
Laurent CHABROL	CPIE Corrèze
François DELAQUAIZE	MTE
Alain DUTARTRE	CDR EEE
Samuel ESNOUF	CEN Auvergne
Delphine FALLOUR	ONF
Madeleine FREUDENREICH	UICN Comité français
Gérald GUEDON	Indépendant
Camille GUNDER	CEN Lorraine
Arthur HADDOU	Billom Communauté
Coraline JABOUIN	Office français de la biodiversité
Guillaume KOTWICA	DREAL Hauts-de-France
Iris LANG	CEN d'Occitanie
Emmanuel LEHEURTEUX	CEN Pays de la Loire
Sylvie MARTINANT	CEN Auvergne
Alan MEHEUST	FCEN
Marilou MOTTET	FREDON France
Nicolas RABIN	Compagnie nationale du Rhône
Quentin RAGACHE	CBN du Massif central
Jean-Philippe REYGROBELLET	EPTB gardons
Emmanuelle SARAT	UICN Comité français
Pascal SAUZE	DREAL Auvergne Rhône Alpes
Jean SECONDI	Université d'Angers
Clara SINGH	UICN Comité français
Sylvie VARRAY	FCEN

Participants à distance (30 personnes)

Prénom, Nom	Structure
Loic ANRAS	Forum des Marais atlantiques
Jean-Nicolas BEISEL	ENGEES
Charlotte BOUIN	CEN Normandie
Justine CELIS	CEN Pays de la Loire
Cyril COTTAZ	CBN Méd
Jean-Patrice DAMIEN	PNR Brière
Jérôme DAO	CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées
Fanny DOMMANGET	LESSEM INRAE
Pierre EHRET	Ministère agriculture, DGAL/SDSPV
Aude EPITALBRA	DDT01

Ségolène FAUST	DREAL Centre-Val de Loire
Donovan FLAVIA	APE – Pôle invertébrés
Guillaume FRIED	Anses
Christel GOUTIERAS	FREDON Haute-Vienne
Jérôme GUILLOUET	Fédération Nationale de la Pêche en France
Paul HUREL	OFB
Anne-Charlotte JEAN	EPTB Vienne
Jean-François MAILLARD	OFB
Claire MANGEANT	VNF
Florence MENEZ	AMURE-IUEM-UBO / LC2S-UA
Olivier PECHAMAT	FREDON France
Raphaël PEREZ	OFB
Yohan PETIT	CBN Corse
Nicolas PIPET	IIBSN
Thomas POLLIN	CNR
Nicolas POULET	OFB
Nina RICHARD	Université de Tours
Yohann SOUBEYRAN	UICN Comité français
Gabrielle THIEBAUT	Université de Rennes
Frédérique VIARD	ISEM (CNRS)

Excusés :

Olivier AUDRAS	FREDON Bretagne
Véronique BARTHELEMY	DREAL Nouvelle-Aquitaine
Mathieu CHAUVAT	Université de Rouen
Marc COLLAS	OFB
Valentin CONDAL	SUEZ RV France
Clémence CORBEAU	MTE
Amelia CURD	Ifremer
Fanny DOMMANGET	INRAE
Marianne GEORGET	CEN Rhône-Alpes
Frederic GRANDJEAN	UMR CNRS Ecologie biologie interaction
Jacques HAURY	Université de Rennes
Florent LAMAND	OFB
Cécile MASSE	UMS PatriNat
Jean-Baptiste MOURONVAL	Syndicat mixte de la Camargue gardoise
Cécile PESTELLARD	VNF
Rodolphe PROUCELLE	Polleniz
David RENAULT	Université de Rennes 1 / GdR InvaBio

L'équipe du Centre de ressources EEE remercie le Conservatoire d'espaces naturel d'Auvergne et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour leur appui à l'organisation de cette journée, ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son accueil et la logistique.